

ANNEXE 18 – Liste des éléments à collecter pour le calcul du CIR

Société :	Clôture le : 31/12/2019	
Date :	LISTE DES ELEMENTS A COLLECTER POUR CALCUL DU CIR	Ref :
Rédacteur :	Superviseur :	

	Réponse	Commentaires
1. Eligibilité au CIR		
- Rescrit JEI ou CIR		
- Agrément CIR de l'entreprise		
2. Dépenses liées aux amortissements		
- Etat des immobilisations (Cabinet ou entreprise)		
- Copie des factures de l'année		
- Contrat de crédit-bail		
- Attestation du crédit-bailleur		
- Quote-part d'affectation des biens à la recherche (utilisation mixte)		
3. Dépenses liées aux personnel		
- Livre de paie + Etat des cotisations détaillés par salarié de l'année civile		
- DSN de l'année civile		
- CV et diplômes du personnel affecté à la recherche		
- Fiche de temps + description des travaux de l'année civile par salarié (signée)		
- Contrat de travail		
- Contrat d'intéressement et/ou participation		
- Contrat et factures en cas de mise à disposition (+diplôme)		
- Effectif recherche exercice précédent (pour application statut jeune docteur)		
4. Dépenses liées aux brevets et COV		
- Factures d'acquisition de brevets ou COV		
- Etat des immobilisations		
- Factures des dépenses de prise et maintenance, de défense et d'assurance de brevets ou COV		
5. Dépenses liées à la normalisation		
- Identification des personnes ayant participé aux réunions + dates + justificatifs d'inscription		
6. Dépenses liées à la veille technologique		
- Factures d'abonnement à des revues spécialisées, bases de données		
- Factures d'inscription à des congrès scientifiques		
- Factures d'achats d'études scientifiques		
7. Dépenses liées à la sous-traitance		
- Agrément CIR du sous-traitant privé		
- Factures des sous-traitants publics ou privés		
- Contrats ou partenariats signés conclus avec les sous-traitants		
- Compte-rendus des travaux effectués par les sous-traitants		
- Détail de l'actionnariat pour vérification de l'absence ou non de lien de dépendance avec le sous-traitant		
8. Retraitement des subventions et avances remboursables		
- Contrats pour les subventions ou avances remboursables déductibles du CIR		
- Fiche récapitulative des quote-parts de subventions virées au résultat		
- Copie du ou des relevés bancaires justifiant les avances remboursées		
9. Retraitement des facturations émises par une société agréée		
- Copie des factures de l'année ayant fait l'objet d'une déclaration CIR		
10. Retraitement des dépenses exposées auprès de conseil pour l'octroi du bénéfice du CIR		
- Contrat signé avec le conseil		
- Facture ou évaluation du montant de la facture pour l'octroi du CIR		